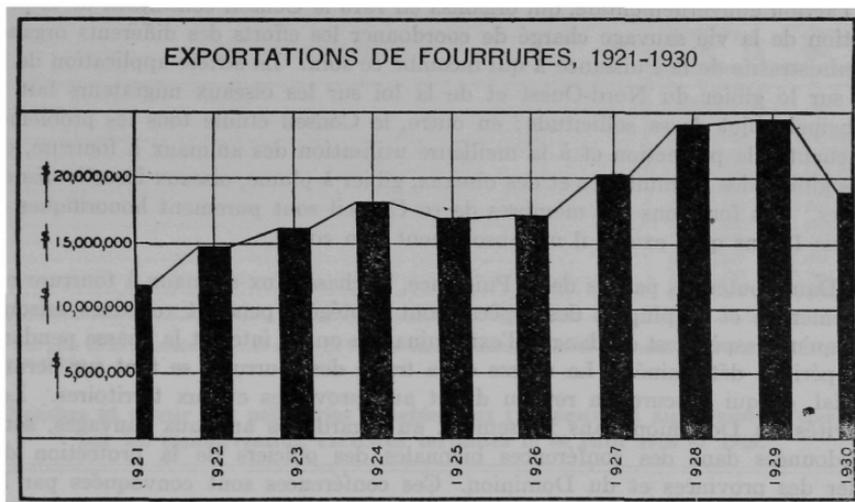


\$18,706,311, en ont reçu pour \$7,603,282. Le volume des exportations des derniers exercices est montré dans le tableau 12 du chapitre consacré au commerce extérieur. Il y a un siècle, la valeur des exportations de fourrures dépassait celle de tout autre produit canadien; la production totale n'a pas baissé, mais les exportations en 1930 représentent seulement 1·7 p.c. de toutes les exportations de marchandises canadiennes. Le graphique qui suit montre le cours des exportations en ces derniers dix ans; on remarque que dans l'ensemble cette tendance est définitivement ascendante, si l'on considère que les prix en général sont à la baisse. De toutes les exportations de pelleteries brutes en 1930, environ 55 p.c. prirent le côté du Royaume-Uni et 41 p.c. celui des Etats-Unis.



Vers la fin de la guerre on vit aussi Montréal poser sa candidature comme marché aux fourrures international; en 1920, pour la première fois, il s'y tint une grande vente aux enchères qui disposa de 949,565 pelleteries, moyennant \$5,057,114. Aux enchères tenues à Montréal en 1929 il a été disposé de 2,399,708 peaux au prix de \$7,303,836. Il y a eu aussi des enchères à Winnipeg et à Edmonton. Une autre industrie qui prend des développements est celle de la préparation et de la teinture des fourrures. En 1929 le nombre de peaux traitées dans les établissements canadiens est de 7,633,909, comparativement à 7,974,020 en 1928. Le nombre d'établissements en opération était de 10 en 1929, 12 en 1928 et de 11 en 1927.

L'avance de la civilisation, c'est-à-dire le défrichement des terres incultes, pénétrant de plus en plus loin, les animaux à fourrure se trouvent ainsi constamment repoussés. D'autre part, le perfectionnement des méthodes de capture accélérât leur destruction. On a dû interdire, pendant plusieurs années, la chasse à la martre de Russie, au chinchilla de Bolivie et au castor canadien, mais cette sage mesure est restée insuffisante, ainsi qu'on le constate par la décroissance continue de ces animaux. Afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle, le commerce des fourrures se vit dans la nécessité d'encourager l'usage des peaux d'animaux domestiques et baptisa de nouveaux noms les peaux communes et dédaignées. Depuis quarante ans environ, le mouton et l'agneau de Perse, d'Astrakan, sont devenus d'un usage général. Quelques-uns de ces moutons ont été importés au Canada pour en tenter l'élevage, mais l'industrie canadienne n'y a pas trouvé